



Lettre ouverte

Le développement local concerté, une pratique gagnante de Montréal

Madame
Nancy Neamtan, présidente et directrice générale,
Chantier de l'Économie sociale

Messieurs
Simon Brault, président, Culture Montréal

Benoit Labonté, président, Chambre de
Commerce du Montréal Métropolitain

Philip O'Brien, administrateur de sociétés
et fondateur de Devencore.

Arthur Sandborn, président, Conseil central
du Montréal métropolitain (CSN)

Michel Taylor, président, Conseil régional FTQ
du Montréal métropolitain

Ayant à coeur le développement économique de Montréal et sa cohésion sociale, nous voulons exprimer notre préoccupation quant à certains aspects de la réforme des structures de développement local et régional (projet de loi 34) proposée par le gouvernement du Québec. Nous craignons particulièrement la marginalisation des partenaires de la société civile dans le développement des quartiers montréalais.

L'une des forces de Montréal, c'est la volonté et la capacité des différents secteurs de la société de dépasser les affrontements stériles et d'unir leurs efforts pour un développement durable. Cette approche concertée s'est exprimée par diverses initiatives, notamment par le travail d'une dizaine de Corporations de développement économique communautaire (CDEC) dans autant d'arrondissements montréalais, particulièrement dans les quartiers aux prises avec des problèmes de dévitalisation et de pauvreté.

Depuis une quinzaine d'années, grâce à l'engagement de centaines de représentants des milieux d'affaires, institutionnel, culturel, communautaire, syndical ainsi que de citoyens et d'élus municipaux, les CDEC ont permis à des communautés locales de prendre en main leur développement économique et social. C'est là une pratique gagnante qui a fait ses preuves :

des quartiers se revitalisent, des projets structurants ont vu le jour comme la mise en valeur du canal de Lachine et le développement du technopôle Angus, l'entrepreneuriat privé et collectif a progressé, des milliers d'emplois ont été maintenus et créés dans ces milieux. Ce travail a été rendu possible grâce à l'appui de tous les pouvoirs publics : fédéral, provincial et municipal; nous voulons que cette approche partenariale se poursuive.

Comme les autres régions du Québec, Montréal jouit d'une spécificité que nous devons protéger. Dans un contexte de mondialisation, Montréal doit se positionner par rapport aux autres Métropoles du monde. Dans cette perspective, la cohésion sociale, à laquelle contribuent les CDEC, est un facteur primordial de développement. Le développement local et la revitalisation des quartiers en difficulté doivent faire partie d'une stratégie de développement de toute l'agglomération et ne peuvent pas être laissés au seul bon vouloir des arrondissements.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec de ne pas démanteler un modèle de développement local qui a fait ses preuves à Montréal. Nous lui demandons de respecter les ententes de cinq ans déjà signées avec les CDEC.

Nous demandons également au maire Tremblay et à son administration de continuer à appuyer les dynamiques et les stratégies de développement mises en place par les CDEC, sur la base du consensus du Sommet de Montréal et du Contrat de Ville qui assurait la reconnaissance et le financement de ces organismes.

Nous croyons que le nouveau Montréal a tout à gagner à miser sur la concertation et l'engagement des forces vives de ses communautés locales.